

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1036 rendant exécutoire délibération n° 201/6°L du 10 juin 1965 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale modifiant et complétant la Délibération 08 99/6° L. du 11 août 1964 accordant à M. Ahmed Dini Ahmed la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti, quartier de la Plaine (lot n°29).

n° 1036

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 juin 1965

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 201/6° L du 10 juin 1965 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale modifiant et complétant la délibération n° 99/6°L, du 11 août 1964, accordant à M. Ahmed Dini Ahmed la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti, Quartier de la Plaine (lot n 29).